

► GESTION DES MALADIES DE L'ORGE D'HIVER : PRECONISATIONS 2024

Pour limiter les interventions fongicides, utiliser des variétés tolérantes aux maladies précoces (rhynchosporiose, helminthosporiose...).

- Les fongicides sont souvent dans la catégorie des CMR suspectés (Cancérogène, Mutagène, Reprotoxique - catégorie 2). Ces classements peuvent évoluer en fonction des connaissances et des réexamens des produits. Consultez le site [ephy-anses](https://ephy-anses.fr).
- L'helminthosporiose développe des résistances aux strobilurines et aux SDHI : n'utiliser les mélanges triples triazole + strobilurine + SDHI qu'en cas de risque fort d'helminthosporiose et privilégier la strobilurine « pyraclostrobine » moins impactée par les résistances. Une seule SDHI et strobilurine par campagne et alterner les triazoles.
- **Distance de Sécurité Riverains (DSR) : 5 m minimum**, réductible à 3 m avec buses anti-dérives pour les produits non CMR. Pour les CMR 2, une distance de **10m non réductible** doit être respectée (consultez la [liste évolutive des produits à 10m](#) BO 28 03 2023).

Traitement unique à dernière feuille étalée

Si le climat est sec et que l'on a semé des variétés tolérantes aux maladies, il est possible de s'orienter vers des programmes à un seul passage. L'**intervention doit alors se faire lorsque toutes les feuilles sont sorties**. Exemple de solutions :

Exemple de spécialités et dose / ha	Substances actives (SDHI)	Classement toxico.	Dose l/ha	IFT	Coût €/ha	DSR
Elatus Era	Benzovindiflupyr (75) + prothioconazole (150)		0.7	0.7	46	5m
Madison	Prothioconazole (175) + trifloxystrobine (88)	 H362	0.8	0.8	53	5m
Librax + Comet 200*	Metconazole (45) + Fluxapyroxad (62.5) + pyraclostrobine (200)	 H361d	0.7 + 0.3	0.62	47	5m
Kardix + Twist 500 SC*	Bixafen (65) + fluopyram (65) + prothioconazole (130) + trifloxystrobine	 H362	0.7 + 0.14	0.67	46	5m
Revystar XL (Diadem) + Comet 200*	Mefentrifluconazole (100) Fuxapyroxad (50) Pyraclostrobine (200)	 H362	0.6 + 0.3	0.7	52	5m
Kardix + Sesto**	Bixafen (65) + fluopyram (65) + prothioconazole (130) + folpel	 H351	0.7 + 1.1	1.31	58	5m

*mélange 3 voies : si variété sensible à l'helminthosporiose (note ≤5)

** si variété sensible ramulariose

Stratégies à 2 traitements

Dans le cas d'arrivée précoces des maladies, un premier passage sera réalisé au stade 1-2 nœuds avec des produits efficaces sur rhynchosporiose, helminthosporiose, oïdium ou rouille naine... Le deuxième traitement sera positionné à sortie des barbes.

Seuils d'intervention :

- Rhynchosporiose : à partir de 1 nœud si 10% des feuilles atteintes sur variétés sensibles et pluies
- Helminthosporiose : à partir de 1 nœud si 10% des feuilles atteintes sur variétés sensibles (25% si variétés moins sensibles)
- Oïdium : si plus de 20% des feuilles atteintes (50% si variétés moins sensibles)

1^{er} passage 1-2nœuds

Exemple de spécialités	Substance active	Classement toxico.	Dose l/ha	IFT	Coût Indicatif €/ha	DSR
Unix Max + Meltop One (rhynchosporiose, helminthosporiose ; oïdium)	<i>Cyprodinil (300) + fenpropidine (750)</i>	 H373	0.5 + 0.3	0.73	29	5m
Metcostar 90 (rouille naine)	<i>metconazole</i>	 H361d	0.8	0.8	27	5m

A noter : le traitement de semences Systiva (*fluxapyroxad*) protège l'orge contre la rhynchosporiose précoce et limite la rouille naine en début de cycle. Il remplace le traitement à 1 nœud. Ce traitement de semence n'a pas d'effet sur l'helminthosporiose. Ne pas appliquer de SDHI en traitement foliaire si les semences sont traitées Systiva : 1 seule SDHI par campagne.

2^{ème} passage à sortie des barbes

Exemple de spécialités et dose / ha	Substances actives (SDHI)	Classement toxico.	Dose l/ha	IFT	Coût €/ha	DSR
Curbatur + Comet 200	<i>Prothioconazole (250) + pyraclostrobine (250)</i>		0.45 + 0.45	0.97	35	5m
Kardix + Quibilium*	<i>Bixafen (65) + fluopyram (65) + prothioconazole (130) + pyraclostrobine (250)</i>		0.8 + 0.4	0.89	50	5m
Elatus Era + Amistar*	<i>Benzovindiflupyr (75) + prothioconazole (150) + azoxystrobine</i>	 H361d	0.5 + 0.25	0.75	40	5m
Kardix + Twist 500 SC*	<i>Bixafen (65) + fluopyram (65) + prothioconazole (130) + trifloxystrobine</i>	 H362	0.6 + 0.12	0.74	47	5m
Elatus Era + Mirror**	<i>Benzovindiflupyr (75) + prothioconazole (150) + folpel (500)</i>	 H351	0.7 + 0.9	1.3	57	3m

*pour variétés sensibles à l'helminthosporiose (note ≤5)

**pour variétés sensibles à la ramulariose (note ≤5)

Phrases de risque mentionnées

H351 : Susceptible de provoquer le cancer

H361d : Susceptible de nuire au fœtus

H362 : Peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel

H373 : Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée

Liste des produits commerciaux cités dans la Fiche Orge Fongicides _ 2023-2024

Produits	Dose AMM (l/ha)		Substance active	Concentration g/l ou g/kg ou %	Substance active	Concentration gr/l ou gr/kg ou %	Substance active	Concentration gr/l ou gr/kg ou %	ZNT eau (m)	DAR (j)	DRE (h)	DSR*
	Blé	Orge										
AMISTAR	1	1	azoxystrobine	250 g/l					5	blé:BBCH69 orge:BBCH59	6	5 (3)
CARAMBAR STAR = METCOSTAR 90	1	1	Metconazole	90 g/l					5	35	48	5
COMET200 = QUIBILIUM	1.1	1.1	pyraclostrobine	200 g/l					20	35	48	5
ELATUS ERA	1	1	benzovindiflupyr	75g/l	prothioconazole	150g/l			5	blé:BBCH69 orge:BBCH59	48	5
GARDIAN = MELTOP ONE	0.75	0.75	fenpropidine	750 g/l					50	blé:35 j orge:42j	24	5
JOAO = CURBATUR	0.8	0.8	Prothioconazole	250 g/l					5	35	24	5 (3)
KARDIX	1.5		bixafen	65 g/l	fluopyram	65 g/l	prothioconazole	130g/l	5	BBCH61	48	5 (3)
LIBRAX	2	2	Fluxapyroxad	62.5g/l	Metconazole	45g/l			5	35	48	5 (3)
MADISON	1.14	1	Prothioconazole	175 g/l	Trifloxystrobine	88 g/l			5	35	48	5 (3)
REVYSTAR XL	1.5	1.5	mefentrifluconazole	100 g/l	fluxapyroxad	50 g/l			5	35	48	5 (3)
SESTO = MIRROR	1.5	1.5	folpel	500 g/l					20	42	48	3
TWIST 500 SC	0.5	0.5	trifloxystrobine	500 g/l					5		6	3
UNIX MAX = KAYAK	2.5	1.5	Cyprodinil	300 g/l					5	42	48	5 (3)

* Distance de sécurité riverains : respecter une distance vis-à-vis des limites de propriété de 5 m (réductible à 3 m avec buses anti-dérive agréées utilisées à la bonne pression).

Chambres d'agriculture de Bretagne - Fiche céréales gestion des maladies – MAJ 2024 03 27

Rédacteurs des conseils : Anne-Thérèse Bilot, Claire Poyac, Stéphanie Montagne, Philippe Lannuzel

La Chambre d'agriculture de Bretagne est agréée par le Ministère de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762 dans le cadre de l'agrément multisites porté par l'APCA. Notre Conseil Cultures collectif est rédigé à partir des observations des conseillers de la Chambre d'Agriculture, en lien avec le Bulletin de Santé du Végétal, les références techniques produites par le Service Agronomie de la Chambre d'Agriculture de Bretagne et les Instituts Techniques Arvalis - Institut du Végétal et Terres Inovia